

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY6716-A1

Titre Consulter en milieu de travail

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Jeudi 8h30 à 11h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Simon Grenier, Ph. D., psy. I/O, professeur agrégé, responsable des programmes de doctorat en PTO

Coordonnées simon.grenier.4@umontreal.ca (veuillez noter qu'un délai de 48 heures est jugé raisonnable pour répondre à vos requêtes courriel).
Numéro de cellulaire (**utilisation exceptionnelle**) : 438.503.2072

Disponibilités Prise de rendez-vous par courriel

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom N/A

Coordonnées N/A

Disponibilités N/A

Auxiliaire d'enseignement (2)

Nom N/A

Coordonnées N/A

Disponibilités N/A

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Initier le doctorant au processus de consultation en milieu de travail et au fonctionnement des organisations.1) Développer et améliorer ses connaissances concernant les modèles et les étapes du processus de consultation; 2) Développer des savoir-faire relatifs à certaines étapes du processus de consultation (offre de service, questionnement de clients potentiels; communication d'une proposition d'intervention); 3) Se familiariser avec certains savoir-être à mettre de l'avant dans la gestion de la relation client consultant; 4) Réfléchir et définir sa posture personnelle et ses aspirations à titre de consultant en devenir.

Objectifs spécifiques

Au terme du cours, les étudiants seront capables de... 1) Connaître le processus de consultation, ses étapes et leur implication pour l'efficacité de la consultation; 2) Connaître des modèles du fonctionnement des organisations et des structures organisationnelles; 3) Comprendre, analyser et critiquer le cadre relationnel du processus de consultation; 4) Maîtriser les enjeux éthiques, légaux et professionnels liés à la consultation en milieu de travail.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

Au terme du cours, les étudiants seront capables de... 1) Démontrer des capacités à analyser et remettre en question le processus de consultation avec un client; 2) Démontrer des habiletés à distinguer la demande du besoin du client, à analyser l'environnement propre au client et le contexte liés à sa demande; 3) Développer des habiletés à questionner un client afin de l'aider à recadrer son besoin et ses attentes; 4) Développer une offre de services, être initié aux bases et outils en gestion de projet et utiliser des habiletés d'influence pour faciliter l'appropriation des interventions suggérées par les étudiants au client; 5) Démontrer une capacité à se développer dans l'action et à proposer une intervention à un client réel, à faire face à l'ambiguïté associée à la consultation et à la relation client et à démontrer une capacité à se gérer pour rester efficace à titre de consultant.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|--|
| ☒ Prestations magistrales | ☒ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☐ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☒ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☐ Illustrations de cas | ☒ Observation / Démonstration |
| ☒ Exercices réflexifs | ☒ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Je vous propose d'agir à titre de consultantes et de consultants sur un mandat réel. Cette approche pédagogique implique que j'ai dû travailler à établir une collaboration avec un/des client/s réel/s avec lequel/lesquels je me suis entendu préalablement sur des modes opératoires. À titre de psychologue du travail, je suis donc responsable de la relation client et de la qualité du mandat qui vous est confié, il est ainsi important de considérer certains aspects clés dans un tel contexte :

- 1- Il est crucial de développer et maintenir une relation de qualité avec le client;

Plan de cours

- 2- Par respect pour celui-ci et afin que ce type de collaboration ne soit pas trop lourde pour le partenaire, il est nécessaire de centraliser les communications et interactions avec le client et comme j'ai développé la relation, c'est moi qui gèrerais la relation (ce serait aussi le cas dans une firme de consultation au début de votre carrière);
- 3- Pour respecter l'aspect d'éthique professionnelle, je vous demande d'agir en professionnelles et professionnels dans vos interactions avec le client et avec moi (quand il s'agit du mandat);
- 4- Une telle approche pédagogique me demande d'endosser plusieurs rôles différents :
 - a. Professeur pour les enseignements théoriques et la stimulation des réflexions et discussions ;
 - b. Superviseur pour vous permettre de discuter du mandat et vous questionner sur votre processus de livraison de projet ;
 - c. Directeur de projet et gardien de la qualité comme ça se passerait dans une firme. Un tel partenariat doit se solder par une démarche de qualité et à titre de psychologue, je ne peux me permettre de compromettre la relation client ou le bien-être du client et laisser les choses mal tourner.

Tous ces aspects du cours visent à vous permettre de développer des compétences pratiques en consultation et sont alignés avec la volonté de l'Université de Montréal de développer certaines compétences entrepreneuriales chez les étudiants (<https://nouvelles.umontreal.ca/article/2023/10/18/entrepreneuriat-quatre-competences-essentielles-bientot-enseignees-a-l-udem/>). Cette stratégie pédagogique, centrale au cours, trouve une résonance importante avec l'axe 3 du Entrepreneurship Policy Framework and Implementation Guidance – United Nations Conference on Trade and Development (<https://unctad.org/topic/enterprise-development/entrepreneurship-policy-hub/3-Skills-Development>), qui stipule notamment que l'apprentissage par l'expérience et la réalisation de projet visant l'apprentissage dans l'action est une méthode éprouvée pour développer des compétences entrepreneuriales et d'affaires.

Cette formule demande toutefois que vous ayez l'ouverture de distinguer ces rôles et de voir que mes intentions sont généralement bonnes et bienveillantes. Ainsi, il se peut et il est même nécessaire qu'au besoin, je souligne des aspects plus négatifs ou que je vous indique que vous deviez réorienter le contenu présenté ou encore votre façon de livrer votre mandat. Cette ouverture, j'en ferai preuve aussi pour pouvoir discuter de certaines interventions que vous pourriez juger plus difficiles à recevoir.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Jeudi, 3 sept. 2026	1	Présentation du plan de cours Discussion sur les attentes Rencontre avec le client	Présentation du plan de cours Discussion en classe, rencontre avec le client, formation des équipes et orientation du mandat	Bourgoin, Marchessaux et Benckekri (2018) London, Sessa et Shelley (2022) Roy (2008) – Chapitre 1 Zelin et al. (2014)
Semaine 2 Jeudi, 10 sept. 2026	2	Compétence en consultation L'Art du questionnement Formuler des questions efficaces	Discussion des principes, présentation d'un vidéo, travail en équipe pour tester l'approche de Gregersen et définir les questions qui orienteront le mandat et la recherche sur l'industrie	Wood Brooks et John (2018) Gregersen (2018) – HBR Roy (2008) – Chapitres 4 et 7
Semaine 3 Jeudi, 17 sept. 2026	3	Compétences en consultation Efficacité en consultation et gestion de projet	Présentation des contenus, échanges en groupe et travail d'équipe sur l'offre de service	Lallier-Beaudoin, Brassard et Roy (2022) Roy (2008) – Chapitres 2 et 3
Semaine 4 Jeudi, 24 sept. 2026	4	Compétences en consultation Présentation d'une offre de services	Présentation de vos offres de services (20 minutes maximum) 25% de la note finale – 15% groupe et 10% individuel).	Block (2011) – Chapitres 4 et 5 Voir présentation PPT sur l'offre de services
Semaine 5 Jeudi, 1er oct. 2026	5	Ce qui se passe dans la tête d'un client – Rencontre avec des exécutifs	Discussion avec des exécutifs sur leur relation avec la consultation, échanges et période de questions. À	Hébert (2014b) Jacob (2014) Schmidt Harvey et Adler (2025)

Plan de cours

			remettre la semaine précédente questions individuelles qui sont inspirés des lectures. Utiliser la méthode de Gregersen (2018). La liste de questions retenues vaut 10% de la note finale.	Wasylyshyn (2015)
Semaine 6 Jeudi, 8 oct. 2026	6	Compétences transversales en consultation : Intervention au cœur du système client et éthique de la pratique	Présentation des concepts, discussion de groupe et travail en équipe	Bourgoin et Harvey (2018) Lowman (2016) Lowman (2025) Prinz (2025) Roy (2008) – Chapitre 5
Semaine 7 Jeudi, 15 oct. 2026	7	Consultation avec le client	Dépôt du livrable intermédiaire au client pour valider votre approche. Présentation de l'avancement de vos travaux et discussion avec le client.	Csaszar et al. (2024)
Semaine 8 Jeudi, 22 oct. 2026 (CONGÉ)	SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)			
Semaine 9 Jeudi, 29 oct. 2026	8	Travail en équipe pour faire avancer le mandat.	Période dédiée à faire avancer le mandat en équipe.	Worren, Moore et Elliot (2002)
Semaine 10 Jeudi, 5 nov. 2026	9	Compétences transversales en consultation : Stratégie et création de valeur	Présentation des concepts, travail en petits groupes sur un cas et partage en groupe.	Brunet (2023) Galbraith (2006) Gagné et Hewett (2025) Hébert (2014a) Lawler (2006)
Semaine 11 Jeudi, 12 nov. 2026	10	Conférence/panel – Rencontre avec des consultants	Rencontre avec Geneviève Beaulieu Ph. D., psy. I/O et	Norris et O'Toole (2020) Rosas (2018)

Plan de cours

			CRHA, Carolyn Hass, Ph. D. et Mathieu Blais, D. Psy. et psy. I/O	
Semaine 12 Jeudi, 19 nov. 2026	11	Intégration de l'IA en consultation	Présentation des concepts, discussion de groupe et travail d'équipe sur le mandat	Lowman (2025) Prinz (2025) White paper de SIOP
Semaine 13 Jeudi, 26 nov. 2026	12	Vos débuts en consultation ou exploration restante	Discussion inversée – Vous fournissez les questions que vous avez deux semaines à l'avance et je prépare le cours pour répondre à vos interrogations.	Zelin et al. (2015a) Zelin et al (2015b)
			Remise du travail individuel de réflexion (25%)	
Semaine 14 Jeudi, 3 déc. 2026	13	Semaine de travail d'équipe et consultation avec le professeur	Travail en équipe pour faire avancer le mandat et préparer le livrable final. Je serai en classe pour discuter et répondre à vos questions au besoin.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Semaine 15 Jeudi, 10 déc. 2026	14	Dry-run	Au cours de la matinée, prendre rendez-vous avec le professeur. Des périodes de 45 minutes serviront à faire votre présentation (30 minutes maximum) et discuter des pistes d'amélioration à considérer tant sur le contenu que sur la forme (15 minutes).	Bourgoin et Muniesa (2016) pour la logique de présentation de votre PPT

Plan de cours

Semaine 16 Jeudi, 17 déc. 2026	15	Présentations au client	Présentation d'équipe au client (30% de la note finale) : 20% par le professeur 10% par l'équipe sur la contribution des autres membres au travail. Remise par courriel d'une analyse critique individuelle sur le processus de consultation au cours de la session (10%)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
-----------------------------------	----	-------------------------	--	---

Notes : - Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Présentation orale	OUI	IA interdite	Présentation de l'offre de service : clarté de la présentation (individuelle et de groupe), contribution de l'approche au besoin énoncé par le client, équilibre de la présentation (individuel et de groupe), dynamisme (individuel et de groupe) et respect des normes scientifiques	2026-09-24	25%
Remise de travail en classe	OUI	IA interdite	Liste individuelle de questions préparatoires à la rencontre avec les exécutifs (1 page maximum). Pertinence du choix des questions à travers celles générées par l'exercice Lien avec les lectures Qualité de l'explication qui sous-tend les questions qui ont été retenues.	2026-09-24	10%
Remise de travail en classe	OUI	IA interdite	Réflexion individuelle sur votre posture de consultant (5 pages maximum – double interligne) Clarté du propos et du texte Profondeur de la réflexion personnelle et de la démonstration d'introspection	2026-11-26	25%

Plan de cours

Lien avec la documentation scientifique
et justesse dans l'utilisation des concepts

Présentation orale	OUI	IA interdite	Présentation de votre solution au client (30 minutes maximum) Professionnalisme Clarté du propos Alignement de la proposition avec le besoin Dynamisme de l'équipe et engagement du client Capacité de vulgarisation	2026-12-17	30% 20% par le professeur 10% par les membres de l'équipe sur la contribution des autres membres
Remise de travail en classe	OUI	IA interdite	Réflexion critique sur le processus de consultation et le travail d'équipe Clarté du propos Qualité de l'esprit critique (envers soi, les autres et le processus) Justesse de l'utilisation des concepts vus durant la session	2026-12-17	10%

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Les travaux indiqués en remise en classe peuvent être remis en format Word par courriel la journée de dépôt indiqués au plan de cours. Tout travail remis après minuit inclusivement sera considéré en retard. Afin de faciliter la gestion des travaux reçus, veuillez SVP nommer le document en suivi la logique suivante : nom_prénom_titre du travail.
Utilisation de l'IA générative	L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas,

Plan de cours

lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens

Aucun

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Plan de cours

Documents (obligatoires)

Livre obligatoire :

Roy, F. (2008). *La consultation en entreprise*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

Autres références obligatoires qui seront utilisées au cours de la session :

Bourgoin, A., et Harvey, J-F. (2018). Professional image under threat: Dealing with learning credibility tension. *Human Relations*, 71(12), 1611-1639. doi: 10.1177/0018726718756168

Bourgoin, A., Marchessaux, F., & Bencherki, N. (2018). We need to talk about strategy: How to conduct effective strategic dialogue. *Business Horizons*, 61, 587-597. <https://doi.org/10.1016/j.bushor.2018.03.008>

Bourgoin, A., et Muniesa, F. (2016). Building a rock-solid slide : Management consulting, power point and the craft of signification. *Management Communication Quarterly*, 30(3), 390-410.
<https://doi.org/10.1177/0893318916629562>

Brunet, M. (2023). Le « Star Model » pour analyser et articuler un changement organisationnel. *Ad Machina*, 7(1), 219-234.
<https://doi.org/10.1522/radm.no7.1666>

Csaszar, F. A., Hinrichs, N., & Heshmati, M. (2024). External representations in strategic decision-making: Understanding strategy's reliance on visuals. *Strategic Management Journal*, 1-36. <https://doi.org/10.1002/smj.3613>

Galbraith, J. (2006). Matching Strategy and Structure. Dans J. V. Gallos (dir.), *Organization Development*. San Francisco, CA, Jossey-Bass Readers

Gagné, M. et Hewett, R. (2025). Assumptions about Human Motivation have Consequences for Practice. *Journal of Management Studies*, 62(5), 2098-2124. doi: 10.1111/joms.13092

Gregersen, H. (2018). Better brainstorming. *Harvard Business Review*, 64-71.

Hébert, L. (2014). Qu'est-ce que le PDG ne peut déléguer? Dans L. Hébert (dir), *Paroles de PDG : Comment 75 grands patrons du Québec vivent leur métier*. Montréal, Québec, Les Éditions Rogers.

Hébert, L. (2014). Qu'est-ce que réussir pour le PDG? Dans L. Hébert (dir), *Paroles de PDG : Comment 75 grands patrons du Québec vivent leur métier*. Montréal, Québec, Les Éditions Rogers.

Jacob, R. (2014). Le PDG entre tensions et équilibres : doit-il être ambidextre? Dans L. Hébert (dir), *Paroles de PDG : Comment 75 grands patrons du Québec vivent leur métier*. Montréal, Québec, Les Éditions Rogers.

Lallier Beaudoin, M-C., Brassard, A., & Roy, F. (2022). Management consulting effectiveness: Contribution of the working alliance and the consultant's attachment orientation. *Consulting Psychology Journal: Research and Practice*, 74(1), 80-98.
<https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/cpb0000221>

Plan de cours

- Lawler, E. E. (2006). Business Strategy Creating the Winning Formula. Dans J. V. Gallos (dir), *Organization Development*. San Francisco, CA, Jossey-Bass Readers.
- London, M., Sessa, V. I., & Shelley, L. A. (2023). Developing self-awareness: Learning processes for self- and interpersonal growth. *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior*, 10, 261-288. <https://doi.org/10.1146/annurev-orgpsych-120920-044531>
- Lowman, R. L. (2016) An introduction to consulting psychology: Working with individuals, groups, and organization. APA fundamentals of consulting Psychology, Washington, DC
- Lowman, R. L. (2025). Consultants' and Managers' Ethical and Legal Responsibilities in Artificial Intelligence Applications. *Consulting Psychology Journal: Research and Practice*, 77(2), 104-117. <https://doi.org/10.1037/cpb0000281>
- Norris, M. E., et O'Toole, B. (2020). Exploring career paths beyond academia for psychological scientists. *Consulting Psychology Journal: Practice and Research*, 72(1), 8-26. <https://doi.org/10.1037/cpb0000155>
- Prinz, K. D. (2025). Managing the Legal Risks of Artificial Intelligence on Intellectual Property and Confidential Information. *Consulting Psychology Journal: Research and Practice*, 77(2), 169-179. <https://doi.org/10.1037/cpb0000287>
- Rosas, S. C. (2018). Consulting : Applying your skills in new arenas. Dans J. Brown Urban et M. R. Linver (Eds), *Building a Career Outside Academia : A Guide for Doctoral Students in the Behavioral and Social Sciences*. American Psychological Association, ProQuest Ebook Central, <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal>
- Wasylyshyn, K. M. (2015). The trusted leadership advisor: Another view from the bridge between business and psychology. *Consulting Psychology Journal: Practice and Research*, 67(4), 279-297. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/cpb0000050>
- Wood Brooks, A., & John, L. K. (2018). The surprising power of questions. *Harvard Business Review*.
- Worren, N. A., Moore, K., & Elliott, R. (2002). When theories become tools: Toward a framework for pragmatic validity. *Human Relations*, 55(10), 1227-1250. <https://doi.org/10.1177/a028082>
- Zelin, A. I., Lider, M., Doverspike, D., Oliver, J., et Trusty, M. (2014). Competencies and experiences critical for entry-level success for Industrial-Organizational psychologists. *Industrial and Organizational Psychology: Perspectives on Science and Practice*, 7(1), 65-71. <https://doi.org/10.1111/iops.12108>
- Zelin, A. I., Oliver, J., Chau, S., Bynum, B., Carter, G., Poteet, M. L., et Doverspike, D. (2015a). Identifying the competencies, critical experiences and career paths of I-O psychologists: Consulting. *The Industrial-Organizational Psychologist*, 52(4), 122-130.

Plan de cours

Zelin, A. I., Oliver, J., Doverspike, D., Chau, S., Bynum, B., et Poteet, M. L. (2015b). Identifying the competencies, critical experiences and career paths of I-O psychologists: Academia. *The Industrial-Organizational Psychologist*, 52(3), 149-157.

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Équipement ou matériel obligatoire

Ordinateur permis en classe mais il est proscrit d'être sur vos réseaux sociaux, des sites transactionnels ou de surfer sur l'internet pendant les enseignements magistraux et les discussions en mode séminaire.

Ressources complémentaires

Documents

Barends, E. G. R., et Briner, R. B. (2014). Teaching Evidence-Based Practice : Lessons From the Pionniers an interview with Amanda Burls and Gordon Guyatt, *Academy of Management Learning & Education*, 13(3), 476-483. <http://dx.doi.org/10.5465/amle.2014.0136>

Barends, E., Villanueva, J., Rousseau, D.M., Briner, R.B., Jepsen, D. M., Houghton, E., et ten Have, S. (2017). Managerial attitudes and perceived barriers regarding evidence-based practice: An international survey. *PLoS ONE*, 12(10). <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0184594>

Block, P. (2011). *Flawless Consulting : A Guide To Getting Your Expertise Used.* (3e éd). San Francisco, CA, Pfeiffer.

Druckman, D. (2000). Frameworks, Techniques, and Theory : Contributions of Research Consulting in Social Science. *American Behavioral Scientist*, 43(10), 1635-1666.

Kross, E., Ong, M., & Ayduk, O. (2023). Self-reflection at work: Why it matters and how to harness its potential and avoid its pitfalls. *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior*, 10, 441-464.

Lescarbeau, R., Payette, M. et St-Arnaud, Y. (2003). *Profession : consultant.* 4^e édition, Montréal, Québec, Gaëtan Morin éditeur.

Sites Internet

N/A

Guides

N/A

Autres

N/A

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.